

LA CHARTE DU RANDONNEUR

==

Les circuits pédestres sont aussi souvent que possible tracés en pleine nature. Ils ne sont ni des routes ni des trottoirs. Il convient donc :

- de ne pas craindre la marche en terrain parfois difficile,
- d'être équipé de façon à assurer sa sécurité (bonnes chaussures de marche, vêtements adaptés à la météo, canne ou bâtons si besoin, boisson en quantité suffisante, collation.....)

Tout adhérent devra en outre : respecter les règles de base du randonneur :

- respecter les espaces protégés, rester sur les sentiers, refermer les clôtures, récupérer ses déchets, partager les espaces naturels, être discret avec les animaux, laisser les fleurs pousser....
- rechercher les contacts humains...

La vie d'un groupe est précaire ; elle dépend de l'attitude de chacun : s'efforcer de ne pas lui porter atteinte. Les organisateurs de randonnées sont bénévoles :

- leur faciliter le travail dans la mesure du possible,
- rester groupés et aider les retardataires qui se trouvent peut-être en difficulté,
- en cas «d'arrêt technique» le randonneur doit en avvertir le serre-file et laisser son bâton où son sac visible au bord du chemin,
- si un randonneur décide de quitter la randonnée quel qu'en soit le motif, il doit en avvertir l'animateur, devant témoin, et sera libre de partir de son côté sous sa propre responsabilité.

Sur les tronçons de route où circulent des voitures, il est convenu de marcher à gauche, colonne par un sauf indication contraire des accompagnateurs qui ont reconnu auparavant le parcours et ses dangers éventuels (le meneur en tête et le serre-file à l'arrière).

Toujours se regrouper avant la traversée d'une route, d'un pont, d'un village et attendre les consignes du meneur.

Nos amis les chiens ne sont pas admis dans les randonnées.

Notre association possède un site où on peut consulter tous les documents : statuts, règlement intérieur, charte du randonneur, etc...

Ne pas se départir de sa bonne humeur, même si un nuage vient un court instant cacher le soleil !

